

**STAGE EN ENTREPRISE**  
**ECOLE EUROPEENNE D'ALICANTE**  
**2017-2018**



Escuela Europea de Alicante

# TABLE

1. INFORMATION GÉNÉRALE
2. NOTICE DE PRÉSENTATION
3. GUIDE POUR LES ENTREPRISES
4. LETTRE DE CONFIRMATION
5. MODÈLE DE LETTRE DE PRÉSENTATION
6. CONSIGNES POUR LE RAPPORT DE STAGE

ANNEXE I

CONVENTION DE STAGE ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE

ANNEXE II

EVALUATION DU STAGIAIRE PAR L'ENTREPRISE

ANNEXE III

CERTIFICAT DE L'ÉCOLE EUROPÉENNE D'ALICANTE

Escuela Europea de Alicante

## 1. INFORMATION GÉNÉRALE

### Historique

Les stages en entreprises ont été introduits pour la première fois en 1984 à l'École européenne de Munich puis, après quelques années, ils sont devenus partie intégrante du cursus officiel pour les élèves de 5°. Ce programme a été adopté par la plupart des Écoles Européennes et son importance est désormais reconnue par le Conseil Supérieur.

### Durée et participation

Tous les élèves de 5° doivent participer à un stage en entreprise d'une durée d'au moins deux semaines. Ils sont programmés après les examens écrits du mois de juin et pendant la semaine des examens oraux du baccalauréat. Aucun type de rémunération de quelque nature que ce soit n'est autorisé.

### Objectifs :

- Offrir aux élèves l'occasion d'une expérience dans le domaine professionnel de leur choix.
- Développer des attitudes /aptitudes comme instruments de choix d'une carrière professionnelle et de développement personnel.
- Développer des compétences de communication et d'expression en dehors du milieu scolaire.
- Développer des compétences d'observation et des aptitudes sociales.
- Stimuler la réflexion sur son parcours professionnel et sur soi-même (introspection).

- Renforcer le développement de qualités personnelles comme : la fiabilité, la ponctualité, l'esprit d'initiative, la disponibilité aux autres, la souplesse (l'ouverture) et la tolérance.

### **Déroulement**

Les parents sont informés par écrit du déroulement et de l'organisation du stage en entreprise.

- Les élèves cherchent un lieu où réaliser le stage.
- Les élèves fourniront un document informatif à l'entreprise qui devra dans un premier temps remplir une lettre de confirmation puis signer une convention de stage.
- Lorsque le lieu du stage est confirmé, l'élève en informe l'école.

Les professeurs-orienteurs pourront donner des conseils aux élèves pour trouver un lieu où effectuer le stage. Il est cependant de la responsabilité de ces derniers de trouver une entreprise de leur choix. La démarche de recherche elle-même fait partie de l'expérience (appels téléphoniques, déplacements, rencontres)

Les élèves doivent informer les professeurs-orienteurs du lieu où se dérouler leur stage. Ils communiqueront le nom de l'entreprise, l'adresse, un numéro de téléphone où ils pourront être contactés ainsi que le nom de la personne responsable dans l'entreprise.

Les élèves qui auraient des difficultés pour trouver un lieu pour effectuer leur stage pourront demander de l'aide aux professeurs-orienteurs ou à leurs professeurs de 5<sup>o</sup>.

### **Réunion d'information**

Entre le mois de mai et le mois de juin, avant que les élèves ne commencent leur stage une réunion d'information aura lieu afin de vérifier les détails et les coordonnées de l'entreprise d'accueil de chaque élève. Des pistes de réflexion et des conseils d'observation seront donnés aux élèves ; ils auront ainsi l'occasion de compléter leur information et poser des questions.



### **Réalisation et déroulement**

Durant deux semaines, les élèves suivront les horaires de l'entreprise en conséquence ils ne seront pas présents à l'école. Il est important cependant que les élèves sachent que l'école reste à leur disposition en cas d'urgence ou de nécessité (dans le cas par exemple d'un horaire et d'une charge de travail excessifs).

Il est recommandé aux élèves de tenir à jour un journal quotidien de leurs activités au cours de ces deux semaines qui sera joint à leur dossier à l'issue du stage.

Une fiche d'évaluation par l'entreprise sera insérée au dossier à titre informatif.

### **Lieu de déroulement du stage**

Il est impossible de donner une liste complète, mais, à titre d'exemple nos élèves ont déjà effectué des stages au sein des entités suivantes : OAMI, Université d'Alicante et UMH, pharmacies, agences immobilières, cabinets d'avocats, cabinets d'ingénieurs, commerces, agences de publicité, entreprises de Relations publiques, presse etc. Les élèves choisissent en général une entreprise locale mais ils peuvent choisir d'autres régions d'Espagne ou d'autres pays de l'UE.

### **Résumé**

Nous pensons que cette expérience est extrêmement fructueuse, formatrice et bénéfique pour les élèves et contribue à leur développement personnel. Elle affermit leur confiance en eux-mêmes et leur motivation dans le cadre de leur parcours scolaire. Travailler aux côtés d'adultes, en tant que "collègue" contribue au développement social des élèves, offre la possibilité de construire des relations et aide à la prise de décision dans un environnement professionnel.

Le travail est l'axe central dans la vie de la majorité des adultes. Il exige de l'ordre, et une gestion réfléchi du temps ; il éveille et apporte aussi, nous l'espérons, intérêts et satisfactions. Comprendre ce que sous-tend le mot "travail" c'est comprendre la structure de la société, comprendre les raisons de son organisation et aide à mieux saisir le fonctionnement de l'économie. Bien que deux semaines soit une période trop courte pour parvenir à la pleine réalisation de tels objectifs cela permet du moins à nos adolescents d'engager une réflexion en ce sens.

## 2. NOTICE DE PRÉSENTATION

### Aux élèves et aux parents de 5<sup>ème</sup> de la section française.

Dans le cadre du programme d'éducation aux choix et à l'orientation des Écoles Européennes, les élèves de 5<sup>ème</sup> doivent réaliser un stage en entreprise.

- Ces stages sont obligatoires et en tant qu'expériences formatrices, ils sont aussi nécessaires et souhaitables.
- Ils se dérouleront entre le 25 juin et le 6 juillet 2018.
- Les élèves doivent chercher une entreprise dans laquelle ils réaliseront leur stage avant le 27 avril 2018.
- Une fois l'entreprise choisie, les familles se mettront en contact avec cette entreprise et remettront le document de confirmation de stage.
- Le professeur orienteur de la section récupèrera les informations concernant les stages.
- Le professeur-orienteur pourra à tout moment vérifier que le stage est effectif et efficient.
- Une évaluation sera effectuée par l'école à l'issue de ce stage.
- L'École fournira une attestation d'assurance à la condition expresse que l'élève ne reçoive aucune rémunération.
- L'entreprise, elle aussi effectuera une évaluation de l'élève.

Nous vous souhaitons une bonne expérience.

Boris Vebrel  
Professeur-orienteur de la section francophone

Escuela Europea de Alicante

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
[boris.vebrel@teacher.eursc.eu](mailto:boris.vebrel@teacher.eursc.eu)

### **3. GUIDE POUR L'ENTREPRISE:**

*Expérience de travail des élèves de l'École Européenne d'Alicante*

#### **Quel type de travail peuvent effectuer les stagiaires ?**

Deux types d'activité peuvent être confiées au stagiaire.

D'une part, collaborer avec le personnel de l'entreprise en vue de réaliser des tâches simples (par exemple entrer des données dans un ordinateur...)

D'autre part, observer le personnel dans la réalisation de ses tâches quotidiennes, assister à des réunions de travail.

#### **Bénéfices pour les élèves**

Les élèves bénéficient de ces expériences de travail de différentes manières:

Tout d'abord, elles développent leur sens des responsabilités. Ils découvrent aussi les pressions et les satisfactions liées à la vie active, la nécessité d'une discipline comme du respect des normes et des règles dans un cadre professionnel.

De plus, ces expériences les aident dans leurs choix concernant leur parcours universitaire et souvent, à se découvrir une vocation professionnelle.

Pour certains, les activités qu'ils réaliseront seront en lien direct avec leur futur métier. Pour d'autres, l'expérience sera de nature moins spécifique mais tout aussi formatrice.

#### **Organisation**

Les élèves se mettront en contact avec l'entreprise par le biais d'une lettre de présentation.

Si l'entreprise accepte d'accueillir le stagiaire elle lui communiquera directement sa décision. L'élève ensuite prendra contact avec l'entreprise qui fixera un rendez-vous afin d'organiser et d'arrêter les détails pratiques : lieu, horaires de travail, de repos et de repas, tenue vestimentaire, contacts, types de tâches à réaliser, recommandations pour le premier jour etc.

#### **Discipline de travail**



L'école informe expressément les élèves qu'ils doivent respecter les normes et les règles générales de travail de l'entreprise. Ils doivent être ponctuels, collaboratifs, courtois et correctement vêtus. Ils doivent contribuer à l'atmosphère positive au sein de l'entreprise et à son image externe. Ils doivent, de plus, respecter les normes de confidentialité.

Si le travail implique l'accomplissement de tâches spécifiques qui exigent des capacités particulières et/ou des responsabilités spécifiques il sera nécessaire d'expliquer au stagiaire en quoi cela consiste afin qu'il puisse clairement comprendre ce que l'on attend de lui.

### **« Responsable » Coordonnées de contact**

Le stagiaire devra disposer des coordonnées de contact de la personne désignée « responsable » du stage et du stagiaire ; en retour le responsable disposera des coordonnées du stagiaire et d'un numéro de téléphone des parents afin de pouvoir les joindre en cas de nécessité ou d'urgence.

L'école doit elle aussi disposer des coordonnées de l'entreprise et des parents.

### **Assurance**

Les élèves sont couverts par leur assurance scolaire auprès de la compagnie MAPFRE au cours de leur stage en entreprise, sur le territoire espagnol.

### **Evaluation**

Il sera souhaitable que le stagiaire reçoive une évaluation de son expérience, de ses activités et de sa conduite dans l'entreprise, de la part de son responsable de stage.

L'école fournira une fiche d'évaluation à cet effet mais l'entreprise peut utiliser ses propres instruments et documents d'évaluation si elle en dispose déjà.

Il serait souhaitable que le stagiaire reçoive un dossier concernant l'ensemble de son séjour dans l'entreprise.

Par ailleurs, chaque stagiaire est tenu de rédiger un compte-rendu de son expérience de travail qu'il remettra au professeur-orienteur au mois de septembre.



## STAGE EN ENTREPRISE 2018

### 4. CONFIRMATION DE STAGE

Nom de l'élève :

Date de naissance :

Nom de l'entreprise :

Nom de la personne de contact dans l'entreprise :

Adresse de l'entreprise

Téléphone / mail :

Escuela Europea de Alicante

Signature et cachet de la personne de contact ou du responsable :

*A remettre au professeur-orienteur (M. Vebrel) avant le 27 avril 2018*



## 5. MODÈLE DE LETTRE DE PRÉSENTATION

Nom Prénom  
Date de naissance  
Adresse  
Tél. / mail

A l'attention de M. / Mme.....

Objet : demande de stage en entreprise (École européenne d'Alicante)

Monsieur / Madame,

Dans le cadre de programme d'éducation à l'orientation, l'École Européenne d'Alicante demande aux élèves de 5<sup>ème</sup> année de secondaire d'effectuer un stage en entreprise, du.....au.....

Dans ce contexte, vous serait-il possible de m'accueillir dans votre entreprise ?

Celle-ci m'intéresse parce que....

J'aimerais, si cela est possible, effectuer mon stage dans ... (section de l'entreprise).

J'envisage de travailler à l'issue de mes études dans... (domaine).

A l'École j'étudie... (Matières essentielles et utiles pour le stage).

Je m'intéresse à (je suis passionné par)...

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir accepter ma candidature, dans l'attente de votre réponse je vous prie de croire, Madame / Monsieur à l'expression de toute ma considération.

Signature

Escuela Europea de Alicante

## 6. RAPPORT DE STAGE EN ENTREPRISE

### ANNÉE 2017-18

A l'issue de votre stage en entreprise, vous devrez réaliser un rapport de stage que vous remettrez à la rentrée scolaire de septembre au professeur-orienteur de votre section.

Cela consiste à développer et à présenter une réflexion sur le travail effectué et sur ce que cette expérience vous a apporté dans le cadre et la perspective de votre formation personnelle et de votre projet professionnel.

Ce rapport doit inclure les éléments suivants :

- Le nom de l'entreprise et sa localisation
- Le secteur d'activité et l'importance de l'entreprise
- La structure et l'organisation de l'entreprise
- Les activités que vous avez effectuées, le ou les poste(s) que vous avez occupé(s)
- Les travaux effectués et leur apport
- Vos attentes satisfaites ou non, en regard de vos projets professionnels
- Le détail des aspects les plus positifs de cette expérience

Format de présentation du rapport :

Vous avez le choix entre un texte écrit d'un minimum de quatre pages, un blog, une présentation power point ou une ressource audiovisuelle étant entendu que votre rapport de stage doit contenir les éléments listés dans le paragraphe précédent.

## ANEXO I

Escuela Europea de Alicante  
Avenida Locutor Vicente Hipólito s/n  
03450 Playa de San Juan – Alicante  
Tel.:965151003  
Fax: 965153022

### CONVENIO DE PRÁCTICAS EDUCATIVAS

#### Artículo 1:

El presente contrato regula las relaciones entre:

\_\_\_\_\_

Dirección: \_\_\_\_\_

Representado por: \_\_\_\_\_

Y la Escuela Europea de Alicante representada por D. Mario DA TORRE, Director, durante las prácticas de formación profesional realizadas por el/la alumno/a :

\_\_\_\_\_

Fecha: entre el 25 junio y el 06 de julio de 2018

Número de la Seguridad Social: \_\_\_\_\_

Las firmas al pie del contrato conllevan explícitamente la aceptación de dichas cláusulas.

#### Artículo 2:

Las prácticas educativas de formación profesional se realizarán entre el 25 de junio y el 06 de julio de 2018.

**Artículo 3:** Las prácticas educativas de formación profesional no remuneradas tienen como finalidad que los alumnos puedan vivir una experiencia laboral, tomando conciencia de la responsabilidad que conlleva la elección acertada de una profesión además de la aplicación práctica de la enseñanza teórica impartida en la Escuela Europea. El representante de la empresa determinará el programa de las prácticas que puede realizar el estudiante con arreglo a las necesidades de su empresa y a las capacidades del alumno.

#### Artículo 4:

Durante las prácticas, el estudiante tendrá que respetar la disciplina de la empresa y muy especialmente en cuanto a horarios se refiere.

#### Artículo 5:

El representante de la empresa y el director de la Escuela Europea se facilitarán cualquier



información relativa a las dificultades que puedan derivarse de la aplicación del presente convenio y tomarán conjuntamente y de acuerdo con los profesores las decisiones destinadas a resolverlas, especialmente en cuanto a infracción a la disciplina o absentismo.

**Artículo 6:** El estudiante estará cubierto por el seguro escolar de la Escuela Europea durante todo el período de las prácticas. En caso de accidente del estudiante ya sea durante el trabajo ya sea en el trayecto, el responsable de las prácticas se compromete a facilitar todas las declaraciones necesarias al director de la Escuela Europea para que los trámites necesarios puedan realizarse sin demoras.

En caso de ausencia del estudiante, la empresa avisará el mismo día a la Escuela Europea y de esta forma no asumirá la responsabilidad del estudiante cuando se ausente del trabajo.

**Artículo 7:**

Durante las prácticas, el estudiante sigue siendo alumno de la Escuela Europea y en ningún caso puede firmar la empresa un contrato de trabajo durante ese período

**Artículo 8:**

Cuando el estudiante haya cumplido con su periodo de prácticas tendrá que redactar un informe que entregará a su profesor.

**Artículo 9:**

Al finalizar dichas prácticas, la empresa:

Cumplimentará un documento de evaluación facilitado por la Escuela Europea (o uno propio de la empresa) donde podrá reflejar la valoración del trabajo efectuado por el alumno durante sus prácticas y las observaciones y comentarios que considere convenientes y de interés

Dado en .....a.....de.....de 2018

Leído y aprobado  
Responsable de las prácticas

Leído y aprobado  
Director de la Escuela Europea

Leído y aprobado  
Estudiante

Leído y aprobado  
Profesor responsable

Escuela Europea de Alicante

## ANEXO II

### STAGE EN ENTREPRISE -FICHE D'ÉVALUATION PAR L'ENTREPRISE

**Remplissez cette fiche et remettez-la à votre stagiaire :**

Nom, prénom du, de la stagiaire :

Entreprise, nom et adresse :

Type d'emploi occupé :

Nom de la personne qui a encadré le/ la stagiaire :

Durée du stage : du ... au ...

Déroulement du stage :

Le stagiaire a-t-il été ponctuel ?

Le stagiaire a-t-il été capable d'effectuer le travail demandé ?

Le stagiaire a-t-il manifesté esprit d'équipe et volonté de collaboration ?

Seriez- vous prêt(e) à réitérer cette expérience ?

Autres observations :

Escuela Europea de Alicante

Signature, date.

*L'École Européenne d'Alicante vous remercie de votre coopération.*

**ANEXO III**  
**CERTIFICADO DE LA ESCUELA**

Alicante, junio de 2018

***DECLARACIÓN***

***D. Mario Da Torre Director de la Escuela Europea de Alicante,  
declara por la presente que el/la alumno/a***

***\_\_\_\_\_ , nacido/a el \_\_\_\_\_***

***Está inscrito/a y asiste a las clases de 5º de secundaria en la Escuela Europea de Alicante,***

***Y que participa a iniciativa de la escuela en una actividad pedagógica profesional en una empresa del 26 de junio al 6 de julio de 2017. En este contexto este/a alumno/a está cubierto por el seguro de accidentes con la compañía MAPFRE.***

Escuela Europea de Alicante

***M. Da Torre***  
***Director***